

Mémoire professionnel
Sensibilisation à l'outil informatique
par le projet, en classe de 2^{nde}

1^{er} mai 2006

Grégory DAVID

Expérience menée au
Lycée Louise MICHEL
70 Avenue Jean JAURÈS
93000 Bobigny

Copyright ©2006 Grégory DAVID. Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2 or any later version published by the Free Software Foundation; with no Invariant Sections, no Front-Cover Texts, and no Back-Cover Texts. A copy of the license is included in the section entitled “GNU Free Documentation License”.

Remerciements

Cette année de pratique et de formation a été pour moi l'occasion de conforter mon objectif personnel et d'acquérir, grâce au soutien actif de Monsieur Patrice GRAND, formateur au C.S.T. de l'I.U.F.M. de Créteil à Saint-Denis, et de Monsieur Alexandre PARRADO, conseiller pédagogique au lycée Louise MICHEL, une autonomie pédagogique me permettant d'oser expérimenter des méthodes de travail personnelles en accord avec un fil didactique réfléchi.

Je transmets mon respect à Monsieur Hocine LAMMARI, en tant que directeur de ce mémoire et personnalité référente en matière de didactique.

D'autre part, je remercie fortement Monsieur LE GUILLOU, proviseur du lycée Louise MICHEL, et Madame LANGLOIS, proviseur adjoint du lycée Louise MICHEL, pour leur confiance et encouragements dont ils ont fait preuve à mon égard durant cette année.

Par ailleurs, je remercie, pour son accueil et son soutien, Monsieur Jean-Philippe GONZALEZ, tuteur de mon stage en pratique accompagnée et enseignant au lycée Jean JAURÈS de Montreuil.

Enfin, je remercie l'ensemble des équipes administrative et pédagogique du lycée Louise MICHEL, tant tertiaire que générale, pour leur accueil chaleureux, et leurs conseils avisés.

Table des matières

Introduction	5
I Analyse	6
1 Contextes social et culturel	6
2 Situation éducative	7
3 Besoins	8
3.1 Didactiques	8
3.2 Pédagogiques	9
II Recherches	11
4 Pédagogie par projet	11
5 Stage en organisation	12
5.1 Présentation de l'organisation	12
5.2 Mon rôle	13
5.3 L'échange réalisé	14
III Mise en œuvre	15
6 Projet Alli@sys	15
6.1 Objectifs	15
6.2 Feuille de route	16
6.3 Déroulement	16
6.4 Résultats / Analyses	17
7 Projet Canal 93	18
7.1 Présentation de l'organisation	18
7.2 Objectifs	18
7.3 Déroulement	20
7.4 Résultats / Analyses	31
Conclusion	33
Annexes	i
A Rapport de stage : Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées	ii

B	Edito Canal 93	iii
C	Lettre de demande d'entretien	iv
D	Questionnaire d'entretien	v
E	Logiciels libres	vi
	GNU Free Documentation License	ix

Introduction

Professeur stagiaire au lycée Louise MICHEL à Bobigny sur l'année scolaire 2005-2006, je me suis vu confier un service me permettant de mesurer pleinement l'ampleur de l'enseignement.

Partagé entre une classe de BTS Informatique de Gestion, option Développeur d'Application, et une classe de Seconde générale de détermination, option informatique de gestion et de communication, je me retrouve face à des problématiques diverses, portées sur les aspects notionnels en classe de BTS, et plus orientés sur les aspects pédagogiques et sociaux en classe de Seconde.

Depuis le début de cette année scolaire, j'ai été confronté, à diverses reprises, à des situations difficiles, qu'elles soient didactiques, pédagogiques ou disciplinaires.

Bien que l'enseignement en STS et son analyse soient souvent privilégiés, il m'a semblé intéressant et important d'ouvrir le travail de ce mémoire sur les problématiques liées à l'enseignement de l'option informatique de gestion et de communication en classe de seconde.

En effet, nous verrons, dans une première partie, que des contextes sociaux-culturels et l'analyse de la situation éducative en classe de 2¹¹ au lycée Louise MICHEL ont favorisé l'émergence d'une problématique forte, à savoir : *comment sensibiliser des adolescents issus de milieu défavorisé à l'outil informatique et à ses domaines d'application dès lors que l'accès même à la technologie (d'un point de vue physique ou intellectuel) est un problème à part entière.*

Ainsi, par des recherches présentées dans une seconde partie et effectuées d'un point de vue théorique (concernant la pédagogie de projet) et d'un point de vue pratique (par la réalisation d'un stage à Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées), il est possible d'envisager un enseignement permettant d'atteindre des objectifs opérationnels tout en arrivant à mobiliser de manière forte et active l'ensemble des élèves de la classe de 2¹¹ du lycée Louise MICHEL.

Par conséquent, nous aborderont dans une troisième partie les mises en œuvre réalisées dans le cadre de l'enseignement de l'option informatique de gestion et de communication avec la classe de 2¹¹. Ces mises en œuvre, loin de faire office de références, nous servirons plus à illustrer une démarche de projet visant à résoudre, ne serait-ce qu'en partie, les difficultés liées à l'accès aux nouvelles technologies et à la mobilisation des élèves dans un établissement scolaire dont la population vient, en majorité, de quartier défavorisés.

Première partie

Analyse

Dans cette première partie, il va être intéressant de délimiter le domaine d'étude, et de fixer les différentes problématiques qui m'ont permis d'élaborer une démarche, favorisant la construction de séquences adaptées et l'enseignement en classe de seconde option I.G.C.¹

1 Contextes social et culturel, situation de l'informatique

Le lycée Louise MICHEL se situe en zone sensible de Bobigny (44 118 habitants, dont 17 266 habitants en Z.U.S.²), et de ce fait regroupe en son sein une population issue de classes moyennes ou défavorisées. Cette population dense (6 517 hab./km²) à fort taux de chômage (21%), à fort taux de délinquance (2/5), aux nationalités diverses, crée autant une richesse de *mixité* et de *culture* (au sens héritage culturel) qu'une *difficulté* quand il s'agit de s'adresser à l'ensemble.

En effet, la transmission d'un savoir, ou tout simplement la communication avec autrui est d'autant plus efficace que les bruits générés par le non-partage de passé ou valeur en communs sont faibles. J'entends par là qu'il est indispensable dans toute communication de pouvoir faire preuve d'empathie, et qu'elle est d'autant plus difficile à réaliser qu'il y a de diversité dans la population réceptive du message.

Constat de cette pauvreté et difficultés sociales inhérentes, l'intégration de l'outil informatique dans cette population reste très faible, et l'accès à la culture du numérique ne peut se faire majoritairement au domicile. En effet, l'acquisition d'un matériel informatique équivaut généralement au revenu mensuel d'une famille Balbynienne.

Par conséquent, si le domicile n'est pas vecteur d'accès, d'apprentissage et d'évolution dans le domaine des nouvelles technologies, les organes externes se doivent de l'être : établissement scolaire, association culturelle, centre culturel, etc.

Ainsi, l'écart culturel entre les possesseurs de l'outil et ceux qui en sont démunis s'en trouve *potentiellement* amoindri.

Par ailleurs, dans le cadre du lycée Louise MICHEL, des efforts particuliers ont été menés de manière à réduire la possible fracture sociale du numérique, par une acquisition importante de matériels informatiques et l'ouverture, notamment, de l'option I.G.C. en classe de seconde.

¹Informatique de Gestion et de Communication.

²Zone Urbaine Sensible : territoire infra-urbain défini par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville.

2 Situation éducative en classe de 2¹¹ au lycée Louise Michel

Définition

« Une personne adulte censée savoir est en contacts réguliers avec un groupe de personnes (enfants) censés apprendre, dont la présence est obligatoire pour leur enseigner un contenu socialement donné par une série de décisions prises en situation d'urgence. »

d'après Jean-Marie VAN DER MAREN, Blais 94

La classe de 2¹¹ au lycée Louise MICHEL est constituée, pour sa partie I.G.C., de 14 adolescents différents les uns des autres mais aux critères communs suivants : ils sont passés en classe de seconde avec d'énormes difficultés et ont choisi l'option I.G.C. Ces particularités les ayant rassemblé, ils ont vite été en mesure de construire une identité de classe au caractère indiscipliné. Ce caractère a souvent pu être formalisé, dans diverses matières, par des multiples exclusions temporaires, ainsi que de deux renvois définitifs.

Pour ma part, il a été difficile dans un premier temps de devoir *jouer au gendarme* avec eux. Cependant, il m'a semblé voir une nette amélioration dès lors que mon authenticité ait pris le dessus.

Bien que l'aspect disciplinaire représente une partie de notre métier, je préfère aborder ici une question d'ordre plus pédagogique et sociale. En effet, la classe de 2¹¹ au lycée Louise MICHEL a cette particularité de rapidement ressembler aux stéréotypes affublés aux classes difficiles de lycée en zone sensible.

L'intérêt porté au contexte d'apprentissage, que sont le lycée et l'option I.G.C., ainsi que la prise en compte de l'espace dans lequel ils évoluent sont des espaces de réflexion encore vierges pour ces jeunes.

Ils sont dans cette situation éducative de fait, et non de choix ; du moins pas de choix réellement assumé par eux-mêmes. Ils sont présents en tant que personnes, mais absents en tant qu'individus apprenants.

Ceci apporte bien évidemment des difficultés d'ordre disciplinaire, mais constitue un atout considérable dans la recherche de situations pédagogiques pertinentes, permettant d'atteindre les objectifs liés au programme de l'option I.G.C. de la classe de seconde, d'une part, et d'envisager une dimension culturelle et sociale à l'enseignement de cette option d'autre part.

Les difficultés d'enseignement sont une chance, elles nous permettent de rivaliser de tours et détours pédagogiques pour favoriser les apprentissages.

3 Besoins

Une analyse des besoins, didactiques et pédagogiques, va nous permettre de déterminer quelles sont les possibilités et nécessités d'enseignement, et de création d'espaces d'apprentissage dans le cadre de l'option I.G.C. en classe de 2^{nde}, et plus particulièrement la classe de 2¹¹.

3.1 Didactiques liés au programme de 2^{nde} option I.G.C.

« L'enseignement de l'informatique de gestion et de communication (I.G.C.) proposé au lycéen de la classe de seconde répond à une triple intention :

1. lui offrir une ouverture sur les sciences humaines à partir d'une exploration mesurée des savoirs théoriques et d'action constitutifs des sciences de gestion,
2. le mettre en situation de percevoir l'impact des technologies de l'information et de la communication sur le fonctionnement des organisations,
3. lui permettre d'approfondir son éducation technologique et l'aider dans le choix d'une orientation responsable.

Le champ d'étude de l'I.G.C. fait référence aux méthodes, concepts et outils de l'informatique utilisés pour analyser, caractériser ou modéliser des situations et des pratiques de référence dans les domaines de la gestion et de la communication. »

B.O. numéro 12 du 23 mars 2000, extrait

Par ailleurs, cet enseignement prolonge et approfondit les apprentissages du collège, tout particulièrement dans « l'usage de l'informatique et des télécommunications comme moyen d'échange, d'acquisition et de mise en forme de l'information », et son cadre technologique répond à celui de l'informatique de gestion combinant les techniques du traitement de l'information, du multimedia et des réseaux.

Sur les deux aspects qui composent cette option, gestion et communication, nous pouvons définir :

La gestion a pour objet d'étude l'organisation, désignant à la fois un groupement de personnes unies par des liens professionnels et personnels dans l'accomplissement d'une mission économique, sociale, humanitaire, et un terrain de négociation, de rapports de force, de confrontation entre des individus et des structures organisées.

La communication est abordée à la fois dans son acception technologique (interfaces, protocoles, logiciels) et dans ses dimensions interpersonnelle, institutionnelle et publicitaire. En classe de seconde, l'informatique de gestion et de communication est déclinée en trois volets : acquisition et transmission, mémorisation et traitement, présentation et diffusion de l'information.

De plus, le programme nous incite vivement à travailler selon une méthodologie centrée sur le projet.

« L'enseignement repose sur une organisation en termes de projets et privilégie une démarche d'expérimentation. Dans le choix et la conception de chacun des projets, le professeur est amené à tirer parti de l'environnement humain, économique et technologique de la classe pour construire, autour d'objectifs opérationnels, des missions d'observation, d'analyse, de simulation, de traitement et de diffusion d'informations. »

B.O. numéro 12 du 23 mars 2000, extrait

Par conséquent, nous pouvons définir les champs notionnels suivants :

	Champs notionnels
Acquisition et transmission de l'information	L'information et ses représentations
	Les réseaux informatiques
	Les technologies de l'Internet appliquées à la gestion des organisations
Mémorisation et traitement de l'information	La mémorisation des données
	L'exploitation et la mise à jour des données
Présentation et diffusion de l'information	La présentation des résultats
	La publication sur le réseau
	La diffusion à l'aide des systèmes de messagerie

3.2 Pédagogiques liés à la population de la 2¹¹

La situation éducative exposée (voir section 2, page 7) m'a amené à établir le constat pédagogique suivant :

il est difficile de sensibiliser cette classe de 2¹¹ à l'outil informatique, du fait de l'écart culturel que cette technologie leur impose avec la vie telle qu'ils la vivent.

Fort de cette problématique, l'objet principal devient dès lors un triple objectif : cognitif, culturel et social.

Cognitif car l'objet informatique, dans son ensemble, reste un espace de découverte fort. Il représente paradoxalement un domaine connu, du fait de leurs expériences passées, au collège ou dans des associations de quartier, et à la fois une nébuleuse opaque dans laquelle ils se perdent en confusions d'utilité et d'implication des nouvelles technologies. En d'autres termes, l'ère numérique représente, pour cette classe de seconde, une manne gigantesque de loisir et d'oisiveté.

Culturel du fait de leur carence en consommation de *produit culturel*, autre que la télévision et la radiodiffusion et leurs chaînes commerciales que sont respectivement TF1, Canal + et M6, ainsi que Skyrock et NRJ. Ainsi, l'option informatique de gestion et de communication (I.G.C.) me permet de leur proposer une alternative culturelle à ce qu'ils connaissent, en usant de détours servant de supports à l'enseignement, leur permettant de s'ouvrir un peu plus au monde qui les entoure.

Social par la tentative de transfert de leur fonctionnement individualiste, lié à l'adolescence, vers une ouverture plus communautaire et collaborative du travail. C'est à dire rendre forte la notion de travail en équipe ainsi que l'apprentissage de la prise de responsabilité de soi vis-à-vis d'un groupe.

Par ailleurs, bien que la mise en place d'un projet constitue un moyen de mobilisation des élèves, nous verrons que son déroulement n'en est pas aussi simplifié pour autant ; ainsi, je vous présenterai deux types de projets, dont l'un est le révélateur de difficultés supplémentaires, tandis que le second répond beaucoup plus activement aux objectifs sus-cités.

Deuxième partie

Recherches

4 Pédagogie par projet

« *La pédagogie de projet est un processus d'apprentissage qui met un groupe de personnes en situation :*

- *d'exprimer des envies, des questions, des besoins, des manques, des ambitions*
 - *de rechercher les moyens d'y répondre*
 - *de planifier collectivement la mise en oeuvre du projet et de le vivre*
- »

Réseau Ecole et Nature, 1996,
La pédagogie de projet : outil pour l'éducation à l'environnement,
L'Harmattan, Paris

La proposition de travail par le projet du programme de l'option informatique de gestion et de communication en classe de 2^{nde}, et mon expérience en animation auprès de jeunes enfants et adolescents, dans le domaine de la photographie, de la vidéo et de la prise de son, m'entraînent consciemment vers une démarche résolument orientée vers le projet. Cette expérience a notamment été renforcée par mes implications dans l'organisation ou la co-organisation d'événements culturels (spectacles multimédia, résidences artistiques multimédia), et par mes activités professionnelles antérieures.

D'autre part, durant notre formation à l'I.U.F.M. de Créteil, nous avons eu la chance de participer à une formation générale, commune à différentes disciplines d'enseignement. Le thème choisi pour cette formation était pour moi : *La culture scientifique et technique, un enjeu pour toutes les disciplines*.

Au delà du titre qu'elle revêt, cette formation, assurée par la Fondation 93, avait comme objectif réel de nous proposer des moyens et méthodes nous permettant de mettre en place des situations d'apprentissage ; non pas en plaçant l'apprenant comme cible du vecteur « *savoir* », mais comme acteur de son apprentissage par le biais du projet scientifique et technologique.

Le groupe de projet devient alors un substrat pour la création de son propre savoir.

Malgré tout, la démarche de projet n'est pas une fin en soi, c'est un détour pour confronter les élèves à des obstacles et provoquer des situations d'apprentissage. En même temps, si le projet fonctionne, on est tenté de viser à son efficacité et ce, au détriment des situations d'apprentissage. Comme le dit Philippe MEIRIEU, « *lorsqu'on monte un spectacle, ce n'est pas au bègue qu'on confie le premier rôle, alors même que c'est lui qui en profiterait sans doute le plus* ».

Cette dualité dans la démarche de projet, et *a fortiori* avec un public qualifié de difficile, doit être gardée de façon constante à l'esprit. La volonté de fixer un objectif ambitieux et de l'atteindre ne doit pas effacer l'idée que c'est par le parcours que la situation d'apprentissage se construit et non par l'accès directe au résultat.

Les points clef de la pédagogie de projet

- Les contenus à apprendre ne sont plus atomisés, hiérarchisés, mais reliés entre eux par un problème à résoudre.
- La pédagogie de projet considère les conditions d'un apprentissage aussi importantes que les contenus de cet apprentissage.
- La pédagogie de projet développe une culture du travail en équipe. Cette équipe devient un lieu de confrontation et donc de recherche permanente de sens et de cohérence entre le dire et le faire.
- La pédagogie de projet favorise l'appropriation d'un projet, par le groupe puis par l'individu, ceci grâce à des moyens simples : un choix des thématiques et des méthodes laissées au public, une dynamique de groupe efficace et une valorisation du travail effectué.
- La pédagogie de projet propose un cadre d'actions, support d'une progression vers un objectif. L'animation se décompose en une suite d'étapes s'enchaînant dans un ordre logique, mais non figé.

5 Stage en organisation : Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées

5.1 Présentation de l'organisation

5.1.1 Qui ?

« Radio Campus Toulouse est une radio associative au contenu éditorial centré sur l'information citoyenne et le secteur indépendant tout en privilégiant la création sonore et la découverte d'un patrimoine musical mondial peu diffusé ou en émergence ... »

<http://www.radiocampustoulouse.com/>

5.1.2 Quoi ?

Comme toute radio associative, Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées s'engage à la diffusion, sur ondes hertziennes et par voie numérique, de programmes sonores pertinents et de talents, locaux et internationaux, alternatifs et émergents.

Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées se fixe comme objectif de transmettre son expérience au travers de stages et d'ateliers. Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées se rapproche des missions de service public par une orientation éducative et socialisante de leurs ateliers.

Par ailleurs, Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées possède une écriture radiophonique la distinguant du reste du paysage radiophonique local et commercial. Ses choix narratifs et politiques la contextualisent alors dans un rôle d'acteur social, civil et civique dans le bassin Toulousain.

5.1.3 Comment ?

Accueil de stagiaires Répondant à une demande croissante, Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées accueille toute l'année un large public à la recherche d'expériences dans le secteur radiophonique, musical et associatif. En collaboration avec l'A.F.P.A.³, l'A.N.P.E.⁴ et des établissements scolaires locaux ; à travers différents stages (technique radiophonique, communication, découverte du monde associatif ...), sur de la production sonore ou non, Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées propose un accompagnement de projets professionnalisants, de réinsertion et d'orientation.

Ateliers De part sa nature, la radio associative est un média qui permet l'expression, la création et l'apprentissage mais aussi la rencontre et le dialogue dans l'espace public. S'appuyant sur un travail d'écriture, l'objectif premier des ateliers de Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées est d'aboutir à une production sonore originale : reportages, micro trottoirs, interviews ; créations sonores (poésie, fausse publicité, feuilleton ...); bandes annonces et jingles (manifestations culturelles, concerts) ; création musicale ; messages pour répondants téléphoniques ; création de spots préventifs.

Ce sont ces objectifs et mises en œuvre qui m'ont fortement motivés à effectuer mon stage en organisation à Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées. En effet, pouvoir baigner durant quelques semaines au milieu de cette effervescence, alliant productions et mises en projets radiophoniques de groupes d'élèves, issus de milieux défavorisés, me semblait être une opportunité forte dans mon possible apprentissage de méthodologies et techniques d'organisation de projets avec des partenaires associatifs.

5.2 Mon rôle à Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées

Initialement, mon travail au sein de Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées était de réaliser :

La sécurisation du réseau À partir du réseau existant, il était prévu de mettre en place une méthodologie et des technologies permettant de rendre le réseau interne à Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées aussi sécurisé que possible ; cela sous-entendait la mise en place d'un *firewall*⁵.

La migration vers des systèmes *open sources* Il s'agissait ici de mettre en œuvre une réflexion permettant d'envisager le passage des systèmes d'admi-

³Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

⁴Agence Nationale Pour l'Emploi

⁵Pare-feu filtrant le trafic réseau en entrée et sortie de l'Internet

nistration, de production et de diffusion aux logiciels et systèmes d'exploitations issus du monde libre.

Mon action au sein de Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées a finalement dépassé les objectifs et attentes définies au préalable. En effet, mes compétences et motivations m'ont permis d'assumer le travail, vacant, d'un administrateur réseau et responsable du développement d'applications. Par conséquent, en plus des objectifs initiaux, j'ai pu mettre en œuvre un système automatisé de diffusion de programmes radiophoniques ainsi qu'un système d'information interne facilitant la conservation et la diffusion des données.

5.3 L'échange réalisé

Tout d'abord l'échange prouve une relation d'intérêts bi-directionnelle. Par conséquent, je propose d'en voir les aspects unilatéralement.

Côté Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées

Voir en annexe A, page ii.

Le résultat de mon implication dans Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées peut se mesurer à la réussite des travaux mis en œuvre, et à la définition de nouveaux objectifs communs, indépendants du caractère formel qu'a pu avoir ce stage, dont la visibilité se situe sur les 5 prochaines années.

Poursuite de la mise en place du réseau, mis en œuvre de la migration vers des plateformes 100% libres (GNU/Linux et logiciels *open sources* libres), développement d'un système automatisé complet de gestion et de diffusion radiophonique (à l'instar de Rivendell⁶, Live-Support⁷ ou Netia⁸) et participation à la formation sur les logiciels libres.

Côté personnel

Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées m'a apporté assurance et méthodologie quant à la capacité des organisations à travailler avec le milieu scolaire et les enseignants.

Cette riche expérience m'a alors donné les clefs, par l'observation et l'analyse des projets internes ainsi que des relations existantes entre Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées et des classes spécialisées, me permettant de mieux structurer mes objectifs, de mieux organiser mes actions d'apprentissage et ainsi de rendre plus efficace ma démarche de pédagogie de projet avec ma classe de 2¹¹ du lycée Louise MICHEL.

⁶<http://www.salemradiolabs.com/rivendell/>

⁷http://www.campware.org/en/camp/livesupport_news/

⁸<http://www.netia.net/>

Troisième partie

Mise en œuvre

Le début d'année avait été pour moi une période durant laquelle je cherchais éfrontement à construire un cours, à forte portée didactique, et en négligeant, inconsciemment et par manque de recul, les aspects pédagogiques.

De ce fait, des collègues ayant déjà enseigné cette option, m'avaient indiqué un espace de ressources sur Internet⁹, à destination des enseignants de l'option informatique de gestion et de communication (I.G.C.) en classe de 2^{nde}, qui pouvait me permettre de me reposer sur des démarches de projet déjà éprouvées et validées.

Ainsi, je choisis, en collaboration avec Jean-Jacques ZEMMOURI, professeur stagiaire enseignant aussi l'option informatique de gestion et de communication (I.G.C.) au lycée Louise MICHEL, de travailler sur le projet Alli@sys de Cécile BARS¹⁰.

6 Projet Alli@sys

6.1 Objectifs

Les objectifs principaux de ce projet étaient de pouvoir fournir une substance suffisante à la classe de 2¹¹, en accord avec le contenu du programme de référence de l'option informatique de gestion et de communication.

Ainsi, ce projet devait permettre de construire un savoir approprié à l'option informatique de gestion et de communication.

⁹<http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/espaceeg/fpropeda.htm>

¹⁰<http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/espaceeg/prodpeda/igc/academy/alliasys.htm>

6.2 Feuille de route

Domaine d'application :	Aucun car plutôt projet de début d'année type « mise à niveau » même si l'entreprise « support » existe réellement. Les consignes de travail sont très détaillées pour permettre aux élèves de revoir ou d'acquérir des connaissances de base sur le traitement de texte, le tableur et la navigation sur Internet.
Organisation concernée :	Entreprise Alli@sys, petite entreprise de services assurant la maîtrise d'œuvre intégrale de l'informatique de ses clients.
Descriptif :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une lettre professionnelle avec un traitement de texte et rechercher des informations sur Internet 2. Élaborer une facture avec un tableur 3. Effectuer un publipostage avec un traitement de texte et un tableur 4. Procéder au suivi des ventes avec un tableur 5. Réaliser un diaporama
Mission :	L'élève vient d'être embauché comme assistant du directeur commercial dans l'entreprise. M. GUIFFÈS, son supérieur hiérarchique, le charge notamment du suivi des clients et des fournisseurs.
Documents élève :	Tous documents (s'agissant d'un projet de début d'année, les élèves sont guidés pas à pas)
Documents enseignant :	Aucun
Ancrage dans le réel :	Entreprise rennaise existant réellement ; certaines données (tarifs, fournisseurs, clients) sont fictives.

6.3 Déroulement

Du fait du guidage précis que fourni le support élève, le déroulement de ce projet a été rythmé par des successions de résolution de problèmes mis en exergue par le projet lui-même.

Par conséquent, la progression du projet a suivi, quasi scrupuleusement (la dernière tâche n'a pas été réalisée), le descriptif proposé, à savoir :

1. Créer une lettre professionnelle avec un traitement de texte et rechercher des informations sur Internet
2. Élaborer une facture avec un tableur
3. Effectuer un publipostage avec un traitement de texte et un tableur
4. Procéder au suivi des ventes avec un tableur
5. Réaliser un diaporama

6.4 Résultats / Analyses

6.4.1 Apports positifs

La réalisation de ce projet, sur une période de 8 (huit) semaines, a été un moyen d'atteindre des objectifs notionnels importants, notamment dans le domaine de la gestion, où il a été possible d'aborder, de façon combinée, les ressources humaines, technologiques et financières.

D'autre part, ce projet a permis de mettre les élèves en confiance vis-à-vis de l'informatique et des règles de fonctionnement que cela implique dans le cadre du lycée Louise MICHEL.

Enfin, le point le plus intéressant de ce projet a été pour moi de prendre un recul suffisant me permettant d'avoir un œil critique quant à l'adaptation de ce type de projet à ma classe de 2¹¹ du lycée Louise MICHEL.

6.4.2 Regard critique sur le projet

Bien que ce projet ait réussi à apporter des notions liées au programme de l'option informatique de gestion et de communication (I.G.C.), j'en tire quelques lacunes concernant son adaptation au contexte éducatif de ma classe, sachant qu'aucune modification n'avait été faite de ma part pour l'accorder à la 2¹¹ du lycée Louise MICHEL.

Ainsi, j'ai pu constater un manque impressionnant d'implication de chacun des élèves dans le projet en lui-même. Ce manque d'implication se traduisait essentiellement par une ostensible démotivation et une difficulté, finalement, à saisir l'objet de l'apprentissage.

En effet, le caractère très fléché de ce projet, ainsi que le manque de prise avec le réel (du moins leur réel), les rendait beaucoup plus attentifs au passage d'une étape à l'autre qu'à l'assimilation du savoir correspondant.

Par conséquent, le déroulement du projet ressemblait beaucoup plus, pour eux, à un enchaînement non coordonné de l'ensemble des tâches constituant le projet.

Par conséquent, j'ai cherché à mettre en œuvre un projet plus proche de ce qu'ils étaient en mesure d'appréhender par eux mêmes, tout en gardant à l'esprit la volonté de réaliser un projet ambitieux.

L'ambition dans un projet de classe doit être, me semble-t-il, d'autant plus grande que les difficultés le sont.

En effet, définir un projet ambitieux avec une classe, qui a pour sensation d'être un regroupement de « *mauvais* », permet « au bègue de lui voir confier le premier rôle » (voir Philippe MEIRIEU, section 4, page 11).

C'est ainsi, que l'idée de la création du projet Canal 93 m'est venue.

7 Projet Canal 93

7.1 Présentation de l'organisation

La Municipalité de Bobigny affiche sa volonté de construire, à partir des pratiques culturelles, des espaces d'échanges, de rencontres et de communication. Dans ce dessein, elle s'est engagée à la réalisation d'un équipement communal dédié à la création, la diffusion, la formation et l'apprentissage des musiques amplifiées et actuelles : le Canal 93.

Celui-ci se propose de favoriser l'appropriation collective de ces nouvelles formes d'expressions ainsi que l'émergence d'une mémoire collective nécessaire à l'établissement d'un socle culturel, fondateur pour les générations à venir. La vocation de cet équipement est de rassembler en un seul et même lieu tous les éléments techniques, théoriques et artistiques qui participent à la pratique musicale contemporaine.

Il se propose aussi de participer à la formation des musiciens, et des techniciens son ou lumière, que ce soit au niveau technique (Master Class), au niveau des droits en matière de statut (intermittents ...) ou en matière de propriété intellectuelle (SACEM¹¹, SDRM¹² ...) en les informant et en les confrontant aux réalités sociales du monde du spectacle.

Axé sur la prise en compte des pratiques culturelles, des attentes et des besoins exprimés par l'ensemble de la population et en particulier par les jeunes, dans le domaine des musiques dites amplifiées ou actuelles, le Canal 93 est l'endroit où l'on se rencontre, où l'on apprend, où l'on se parle, où l'on pratique, où l'on cherche et enfin, où l'on écoute.

7.2 Objectifs

Le but de ce projet est de construire un ensemble de pages web à contenu multimédia, à destination des élèves du lycée Louise MICHEL, dont le contenu est la présentation de la structure culturelle Canal 93, présente dans la cité, dans l'environnement proche du lycée Louise MICHEL. Le fruit de ce projet permettra de favoriser la découverte de Canal 93 auprès de l'ensemble des élèves du lycée.

Les objectifs liés à la réalisation de ce projet sont multiples et confèrent autant au programme de l'option informatique de gestion et de communication qu'à des visées culturelles et sociales.

Comme je n'avais pas été satisfait du déroulement du projet Alli@sys qui, comme présenté à la section 6.3, page 16, n'avait pas créé la mobilisation de la classe, il me semblait important et indispensable de mettre en place un projet

¹¹Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique, <http://www.sacem.fr/>

¹²Société pour l'administration du Droit de Reproduction Mécanique, <http://www.sdrm.fr/>

où l'enseignant n'aurait pas été au centre de la prise de décision, mais en tant que guide favorisant les émergences d'idées et aidant à choisir des cheminements pertinents et formateurs, facilitant l'autonomie des élèves.

7.2.1 Liés au référentiel : le programme d'I.G.C.

La lecture du programme de l'option informatique de gestion et de communication, paru au B.O. numéro 12 du 23 mars 2000, nous permet d'identifier les capacités attendues suivantes :

- Établir les caractéristiques de l'information en fonction de son usage,
- Choisir un mode de transmission de l'information adapté,
- Rechercher des critères de qualité de l'information et les évaluer,
- Utiliser un réseau pour partager des données, des applications et pour communiquer,
- Organiser un travail de groupe en utilisant un réseau,
- Sélectionner des services de l'Internet adaptés à l'information et à la communication d'une organisation,
- Choisir et utiliser un outil de recherche adapté à un besoin documentaire,
- Choisir un type de document électronique adapté à un contexte d'exploitation,
- Choisir et mettre en œuvre une solution de stockage de documents électroniques,
- Choisir un mode de présentation adapté à un objectif de communication,
- Produire un document électronique en respectant une charte de qualité,
- Publier un document multimedia sur un serveur,
- Adapter les messages émis (niveaux de langage) au contexte de la situation de communication.

Ces capacités représentent les objectifs didactiques de mon enseignement et balisent les jalons notionnels du projet Canal 93.

7.2.2 Parallèles

Outre les aspects notionnels importants, je place en ce projet des objectifs un peu plus transversaux, parallèles.

J'identifie principalement les objectifs suivants :

Technologiques Permettre de découvrir le large domaine du multimedia, par l'utilisation d'outils de pointe dans la création et l'édition numérique,

Culturels Offrir la possibilité de découvrir le fonctionnement d'un centre culturel, et ainsi de potentiellement en donner l'envie d'y accéder,

Sociaux Favoriser l'utilisation de nouvelles technologies issues du monde libre. Ainsi, proposer une alternative aux produits commerciaux, par l'accès aux

systèmes, logiciels¹³ et informations libres (FSF¹⁴, GNU¹⁵, GPL¹⁶, LGPL¹⁷, Creative Commons¹⁸, etc.) représente une action sociale forte, aidant ainsi un public défavorisé à accéder à la connaissance et à la technologie à moindre coût.

7.3 Déroulement

7.3.1 Prévisionnel enseignant

Ordre	Intitulé de la séance	Durée
1	Délimitation du thème de projet, lancement du projet	4 h
2	Poursuite du projet tel que planifié par les élèves	24 h
3	Publication et diffusion interne	4 h
4	Présentation publique	4 h

7.3.2 Prévisionnel défini par les élèves

Dates de travail	Intitulé de la séance	Durée
13 janvier 2006	Définition des domaines de travail et planification du projet	4 h
27 janvier 2006	Prise de contacts avec l'organisation Canal 93 (rédaction d'une lettre de demande d'accueil). Voir annexe C, figure I, page iv.	4 h
3 mars 2006	Préparation des interviews, prises de vues et prises de vidéos.	4 h
17 mars 2006	Rencontre avec Canal 93 qui nous accueille dans leurs locaux.	4 h
31 mars 2006	Traitement des données.	4 h
28 avril 2006		4 h
12 mai 2006	Définition et rédaction de la charte graphique.	4 h
26 mai 2006	Construction et intégration des pages webs. Validations.	4 h
9 juin 2006	Présentation publique dans la salle de spectacle de Canal 93.	4 h

¹³Voir annexe E, page vi

¹⁴Free Software Foundation ; sa mission : préserver, protéger, promouvoir la liberté d'utilisation, de copie, de modification, de distribution des logiciels et défendre les droits des utilisateurs des logiciels libres, <http://www.fsf.org/>

¹⁵GNU's Not UNIX, <http://www.gnu.org/>

¹⁶GNU Public License, <http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html>

¹⁷GNU Lesser General Public License, <http://www.gnu.org/copyleft/lesser.html>

¹⁸Creative Commons propose des contrats-type pour la mise à disposition d'œuvres en ligne, <http://fr.creativecommons.org/>

7.3.3 Descriptif des séances

Initialisation

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les domaines de travail liés au projet multi-média et leurs tâches associées, - Organiser les tâches selon un planning. 		
Pré-requis :	Aucun		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
15'	Questionnement guidé sur le projet	« Qu'est-ce qu'un projet ? Comment s'organise-t-il ? »	Proposent des définitions et solutions
10'	Présentation du projet Canal 93	Énoncé	Écoute et prise de notes
45'	Identification des domaines de travail	Guide	Travail collaboratif et confrontatif
10'	Synthèse intermédiaire	Favorise la participation de chacun	Rapport des identifications effectuées
90'	Identification des différentes tâches du projet, analyse des obstacles prévisibles	Guide pour éviter trop de dispersion et favorise l'apport de connaissances sur les tâches constituanes d'un projet multimédia	Recherches, discussions, prise de parole, confrontation d'idées.
35'	Regroupement des tâches par thème et par type d'actions	Guide	Proposition, confrontation, validation
15'	Plannification	Fourniture des dates et validation des choix	Organisation selon le planning et enregistrement dans un fichier numérique de type « feuille de calcul »

Évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- capacité à argumenter les décisions prises,- contribution de l'élève au travail collectif.
---------------------	---

Prise de contacts avec l'organisation Canal 93

Voir Fig.I, annexe C, page iv.

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Trier des informations et en déduire les manques, - Rédiger une lettre professionnelle à destination d'une organisation, - Utiliser un niveau de langage adapté. 		
Pré-requis :	Connaître les prévisions du projet et les dates de disponibilité.		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
55'	Chercher des informations précises concernant Canal 93	Guide sur les différents pôles de ressources d'informations	Recherche et prise de notes
15'	Synthèse des recherches	Animation de la synthèse	Apport des informations trouvées, proposition d'informations à avoir
15'	Comment rédiger une lettre ?	Enonciation de la structure d'une lettre et rappel des composantes indispensables d'une lettre professionnelle	Prise de note
80'	Rédaction de la lettre de demande d'entretien	Guide dans l'utilisation des outils de traitement de texte	Rédaction individuelle de la lettre à l'aide d'un logiciel de traitement de texte
45'	Mise en commun et rédaction de la lettre	Animation de la mise en commun et validation des choix	Lecture individuelle de chacune des lettres, proposition d'éléments intégrants la lettre finale

10'	Préparation et envoi du courrier électronique		Depuis la boîte à lettre électronique de la classe (<code>seconde11@groolot.net</code>), émission de la lettre à destination de Canal 93
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- capacité à utiliser un logiciel de traitement de texte,- capacité à structurer une lettre de qualité professionnelle,- capacité à argumenter les décisions prises,- contribution de l'élève au travail collectif.		

Préparation de l'entretien et du matériel de prise de vue et de vidéos

Voir annexe D, page v.

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer un rendez-vous avec une organisation, - Rédiger des questions pertinentes répondant aux besoins d'informations, - Préparer l'utilisation de matériels technologiques (appareils photographiques numériques, caméra numérique Mini-DV). 		
Pré-requis :	Avoir identifié les informations nécessaires à « capturer »		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
90'	Préparer des questions susceptibles d'apporter des informations complémentaires aux élèves du lycée Louise MICHEL, et préparation des prises de vue à réaliser	Animation des groupes de travail	Recherches et rédaction de questions « pertinentes »
20'	Regrouper et valider les questions rédigées	Animation et validation	Présentation des questions pour l'entretien
30'	Formalisation des questions à l'aide d'un logiciel de traitement de texte	Guidage dans l'utilisation de l'outil	Rédaction des questions ayant été validées
80'	Préparer l'utilisation du matériel	Présentation du matériel	Recherches des fonctionnalités à l'aide de la documentation du matériel
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à argumenter les questions rédigées, - contribution de l'élève au travail collectif. 		

Rencontre avec Canal 93

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Animer un entretien, - Rencontrer des personnes du spectacle et de la culture, - Capturer les informations (écrites, orales, visuelles, sonores) pertinentes et nécessaires au projet. 		
Pré-requis :	Avoir préparé l'entretien		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
15'	Vérifier le fonctionnement du matériel	Favorise l'effervescence précédent l'entretien	Vérification, par groupe, du bon fonctionnement du matériel
15'	Réorganisation des questions pour favoriser un déroulement cohérent de l'entretien	Observation et validation	Prise de décisions dans l'organisation chronologique et thématique des questions
50'	Entretien <i>blanc</i>	Observation et validation	Participation à la phase de test de l'entretien
110'	Exécution de l'entretien sur site (à Canal 93)	Observation	Animation ¹⁹ , prise de note, prise de vue, prise de vidéos
30'	Synthèse de l'entretien, stockage des données au format numérique sur les serveurs du lycée Louise MICHEL	Aide technique au stockage	Manipulation et enregistrement
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à mener un entretien, - capacité à préparer, manipuler et ranger du matériel électronique, et à stocker des informations numériques sur un serveur, - contribution de l'élève au travail collectif. 		

¹⁹Voir annexe D, page v.

Traitement des données

Durée :	8 fois 55 minutes (regroupées en deux blocs de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter des informations brutes pour les rendre accessibles à un public ciblé, - Découvrir et utiliser des logiciels libres adaptés aux besoins de traitement de l'information. 		
Pré-requis :	Avoir participé à l'élaboration du projet et au déroulement de l'entretien		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
55'	Synthétiser et mettre en forme un compte rendu d'entretien à partir des informations saisies la séance précédente	Guide dans l'utilisation du logiciel de traitement de texte	Rédaction du compte rendu
15'	Présentation du logiciel libre de traitement de la vidéo (VirtualDub ²⁰)	Démonstration des premiers pas d'utilisation, sur vidéo projecteur	Prise de note
150'	Traitement des vidéos	Suivi du traitement des vidéos	Manipulation et recherches documentaires sur l'utilisation du logiciel
15'	Présentation du logiciel libre de traitement de l'image (The GIMP ²¹)	Démonstration des premiers pas d'utilisation, sur vidéo projecteur	Prise de note
175'	Traitement des images fixes	Suivi du traitement des images fixes	Manipulation et recherches documentaires sur l'utilisation du logiciel

²⁰VirtualDub est un programme de capture vidéo, de traitement de flux vidéo et de montage linéaire, <http://www.virtualdub.org/>. Voir Fig.II, annexe E, page vi.

²¹The GIMP est l'acronyme de *GNU Image Manipulation Program*. Il s'agit d'un logiciel libre, en licence GPL, de retouche et de création d'images numériques, <http://www.gimp.org/>. Voir Fig.III, annexe E, page vii.

30'	Synthèse et stockage	Validation	Rassemblement et discussion des documents à garder et stockage des documents finaux sur le serveur
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- capacité à rédiger un compte rendu d'entretien,- capacité à rechercher de la documentation technique sur l'utilisation d'un logiciel libre,- capacité à traiter et travailler les informations dans un but de communication,- capacité à suivre des consignes.		

Définition et rédaction de la charte graphique

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectif opérationnel :	- Définir une charte graphique.		
Pré-requis :	Aucun		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
30'	La charte graphique ? Quoi ? Comment ?	Proposition de recherche de la définition de la <i>charte graphique</i>	Recherche documentaire
25'	La charte graphique !	Formalise à partir des élèves une définition	Rapportent leurs recherches
25'	Identification des contenus du site ; définition de la structure, du plan du site	Guide	Recherches par petit groupe d'affinité
15'	Définition des groupes de travail en fonction des contenus	Détermination des groupes	Détermination des dominantes graphiques, d'un représentant pour chaque groupe
100'	Rédaction de la charte graphique	Animation des différents groupe de travail	Rédaction modulaire de la charte graphique
25'	Synthèse	Guide dans la rédaction du document global	Rédaction, individuelle, du document global (la charte graphique)
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à rédiger une charte graphique, - capacité à travailler en équipe, - capacité à suivre des consignes. 		

Construction et intégration des pages web

Durée :	4 fois 55 minutes (regroupées en un bloc de 4 heures)		
Objectifs opérationnels :	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et construire des pages web - Intégrer du contenu multimedia dans des pages web, - Publier des pages web sur un serveur. 		
Pré-requis :	Disposer du contenu multimedia et avoir défini une charte graphique.		
Scénario			
Chronologie	Contenu	Enseignant	Élèves
15'	Présentation du logiciel libre de mise en page pour l'Internet (N vu ²²)	Démonstration des premiers pas d'utilisation, sur vidéo projecteur	Prise de note
110'	Mise en page des contenus à l'aide du logiciel N vu	Aide guidée dans l'exécution	Mettent en page par binôme les contenus multimedia
30'	Synthèse des mise en page	Animation	Choisissent collectivement les pages ayant la meilleure cohérence avec les objectifs fixés, et en font l'intégration
10'	Présentation du concept et techniques de publication de page web	Enonciation	Prise de notes
30'	Publication	Guide et aide à la publication	Manipulation
25'	Validation	Animation des validations	Réalisent les validations : internes, Canal 93, proviseur du lycée Louise MICHEL
Évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à argumenter les décisions prises, - contribution de l'élève au travail collectif. 		

²²N|vu est un logiciel multi-plateforme destiné à la création et à l'administration de pages web en mode visuel, <http://www.nvu.com/>. Voir Fig.IV, annexe E, page viii.

7.4 Résultats / Analyses

À l'heure où est écrit ce mémoire, le projet en est à la phase de traitement des données.

Cependant, en guise de constat préliminaire, il me semble que ce projet a pu, par son caractère transversal, porter à la fois les objectifs didactiques et à la fois les objectifs parallèles (voir section 7.2, page 18).

L'avantage de ce projet est qu'il a pu aborder l'ensemble des champs notionnels du programme et de ce fait apporter les contenus didactiques indispensables aux apprentissages.

D'autre part, ce projet a permis aux élèves de découvrir l'informatique de gestion et de communication d'une manière particulière.

En effet, et c'est le second point positif de ce projet, par cette démarche, je pense avoir permis aux élèves de découvrir un espace culturel aux portées fortement socialisantes. Par ailleurs, l'utilisation d'outils issus du monde libre leur a permis d'envisager une informatique au coût réduit, et à haute qualité.

Enfin, ce projet permet, dans sa réalisation, d'atteindre les capacités opérationnelles suivantes, définie dans le programme de l'option informatique de gestion et de communication (I.G.C.) paru au B.O. numéro 12 du 23 mars 2000 :

- **Rechercher des critères de qualité de l'information et les évaluer** en confrontant les informations concernant Canal 93, glanées sur différents supports, et les informations nécessaires à la communication vers les destinataires : élèves du lycée Louise MICHEL,
- **Choisir un mode de transmission de l'information adapté** par la création de pages web à destination du site Intranet du lycée Louise MICHEL,
- **Utiliser un réseau pour partager des données et pour communiquer,**
- **Organiser et réaliser un travail de groupe en utilisant un réseau** par la conduite même du projet à contenu multimedia,
- **Sélectionner des services de l'Internet adaptés à l'information et à la communication d'une organisation,**
- **Choisir et utiliser un outil de recherche adapté à un besoin documentaire** pour, notamment, les informations liées à Canal 93, et aux documentations techniques des logiciels libres,
- **Choisir un type de document électronique adapté à un contexte d'exploitation** comme pour la communication directe avec Canal 93,
- **Choisir et mettre en œuvre une solution de stockage de documents électroniques,** notamment dans le cadre de la sauvegarde des vidéos, des photographies et pages web du projet,
- **Choisir un mode de présentation adapté à un objectif de communication** remarquable par le choix des pages web sur le site Intranet du lycée Louise MICHEL, pour atteindre la cible de masse que sont les élèves du lycée Louise MICHEL,
- **Produire un document multimedia en respectant une charte qua-**

lité, atteint par la création des pages web respectant la charte graphique définie au préalable,

- **Publier un document multimedia sur un serveur** en réalisant la publication des pages web sur le serveur Intranet du lycée Louise MICHEL,
- **Adapter les messages émis (niveau de langage) au contexte de la situation de communication** par le respect de la structure et du niveau de langue dans la rédaction de la lettre de demande d'entretien, ainsi que dans le niveau de langage employé sur les pages web de l'Intranet.

Conclusion

La confrontation aux difficultés que j'ai pu rencontrer, durant mon année de stage en responsabilité, ont bien été une chance. Elles m'ont permis de prendre du recul sur mon enseignement et de progresser, par l'analyse des situations, la recherche de solutions et l'expérimentation de nouvelles méthodes, parmi lesquelles la pédagogie de projet.

Loin d'être une finalité en soi, la pédagogie de projet a été une force dans la quête de mobilisation des élèves. Le projet a offert à la classe de 2¹¹ une nouvelle fraîcheur leur permettant d'acquérir savoir, savoir-faire, savoir-être et autonomie.

Enfin, le projet Canal 93 a permis de répondre aux divers objectifs de mon enseignement : apprentissage de savoirs liés à l'informatique de gestion et de communication, approfondissement de la découverte d'un centre culturel et utilisation des logiciels libres, comme vecteurs sociaux de l'informatique en milieu défavorisé.

Annexes

A Rapport de stage : Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées

Arrivé en stage dans un premier temps afin de mettre en place un réseau sécurisé au sein de l'association Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées, les missions de Grégory « groolot²³ » se sont rapidement étendues à une succession de réflexions et d'actions plus larges.

Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées étant confrontée aux difficultés liées aux logiciels propriétaires lors des interventions pédagogiques dans des structures extérieures, il s'est agi de proposer un panel de logiciels libres dans les domaines d'action de la radio.

Également, Grégory a permis à Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées de s'équiper d'un système de diffusion programmé, libre de droit, et ainsi de répondre à un problème concret rencontré par la radio concernant la ponctualité des P.A.D.²⁴ sur l'antenne.

D'autre part, Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées est, pour la première fois, en mesure de produire des rapports de diffusion et d'évaluer des rotations de titres à l'antenne.

La réflexion se poursuit sur l'élaboration d'une application logicielle permettant de générer des *playlists*²⁵ en respectant des contraintes de programmation radiophonique et d'écriture d'antenne.

Actuellement, Grégory assure à distance un service de maintenance et de développement du système mis en place.

Stéphane CHILON et Thomas DELAFOSSE,
directeur et programmeur
Radio Campus Toulouse Midi-Pyrénées

²³<http://www.groolot.net/>

²⁴Prêts À Diffuser

²⁵Listes de lecture

B Edito Canal 93

« Cultiver le mélange et la rencontre ; croiser l'apprentissage et la découverte ; les générations ; la création et la diffusion ; les musiques et les pratiques, de la chanson française débridée et originale au rap éclairé et généreux. Des milliers de grains que sèment les habitants de Bobigny, de Seine-Saint-Denis, de notre banlieue si pleine d'énergie et de passion, naissent les plus beaux fruits.

Dès sa conception par la municipalité de Bobigny, nous avons voulu ce beau mélange, avec un outil au service des Balbyniens, doté d'une salle de concert, de studios d'enregistrement, de danse ou de vidéo, d'un cybercafé associé à un espace de restauration.

Car la culture toute la culture est là pour ça : être ce vecteur de découverte et de dialogue, qui permet de mieux se comprendre ; être ce lien invisible qui fait des étincelles, qui fait ce bonheur d'être ensemble, qui construit des rêves, qui construit de l'intelligence collective.

La jeunesse a besoin de se faire confiance, qu'on lui fasse confiance ; elle a besoin qu'on l'aime, comme elle est, turbulente, généreuse, inventive. Elle a besoin de collectif pour combattre les injustices qu'elle subit, ce malaise qui grandit à force de précarité et de discriminations.

Que Canal 93 soit cet écrin où chacun trouve, toujours mieux, ce goût d'être ensemble et de créer.

[...]

En d'étonnantes miscellanées, Canal 93 ne cesse de nous surprendre. Profitez-en ! Venez mettre votre grain de sel dans la marmite ; spectateur ou artiste, vous y apporterez de vous, de votre goût inimitable qui nous est si précieux. »

Catherine PEYGE
première adjointe au maire de Bobigny
présidente du conseil d'administration de Canal 93

C Lettre de demande d'entretien



Classe de 2¹¹, Option IGC
Lycée Louise Michel
70 avenue Jean Jaurès
93000 Bobigny
Tel : 01 48 10 22 44
Fax : 01 48 10 22 55
Email : seconde11@groolot.net

Bobigny, le 27 Janvier 2006

A l'attention de Monsieur le Directeur
Canal 93
63, Avenue Jean JAURES
93000 BOBIGNY

Objet : Demande d'entretien

Monsieur le directeur,

Afin de pouvoir réaliser un projet qui est de créer un nouveau site multimédia à propos de Canal 93, à destination des élèves du lycée, la classe de 2¹¹ souhaiterait prendre rendez vous avec vous **le 17 mars 2006 a 14h00**.

Pour donner forme a notre projet nous avons besoin de recueillir des informations sous la forme de **photos, vidéos et d'interview**.

Des recherches ont été faites, pour élargir nos connaissances, et des questions ont été rédigées. Lors de cette visite nous aimerions pouvoir nous entretenir avec vous pour pouvoir répondre à nos questions.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sincères salutations.

La Classe de 2nd 11

FIG. I – Lettre de demande d'entretien, rédigée par les élèves

D Questionnaire d'entretien

Rôle des jeunes à Canal 93

- Quel est le rôle des jeunes à Canal 93 ?
- Qu'apportent les jeunes à Canal 93 ?
- Quelle est l'implication des jeunes dans Canal 93 ?
- Quelles sont les répercussions de Canal 93 sur les jeunes Balbyniens ?
- Comment pourriez-vous qualifier votre utilité auprès des jeunes ?

Cybercafé

- Quelle est sa capacité d'accueil ?
- À qui s'adresse le cybercafé ?
- Quel est le coût d'un accès Internet ?

Salle de concert

- Pouvons-nous participer à la programmation ?
- Pouvons-nous avoir la salle de concert à des fins personnelles ?

Studios

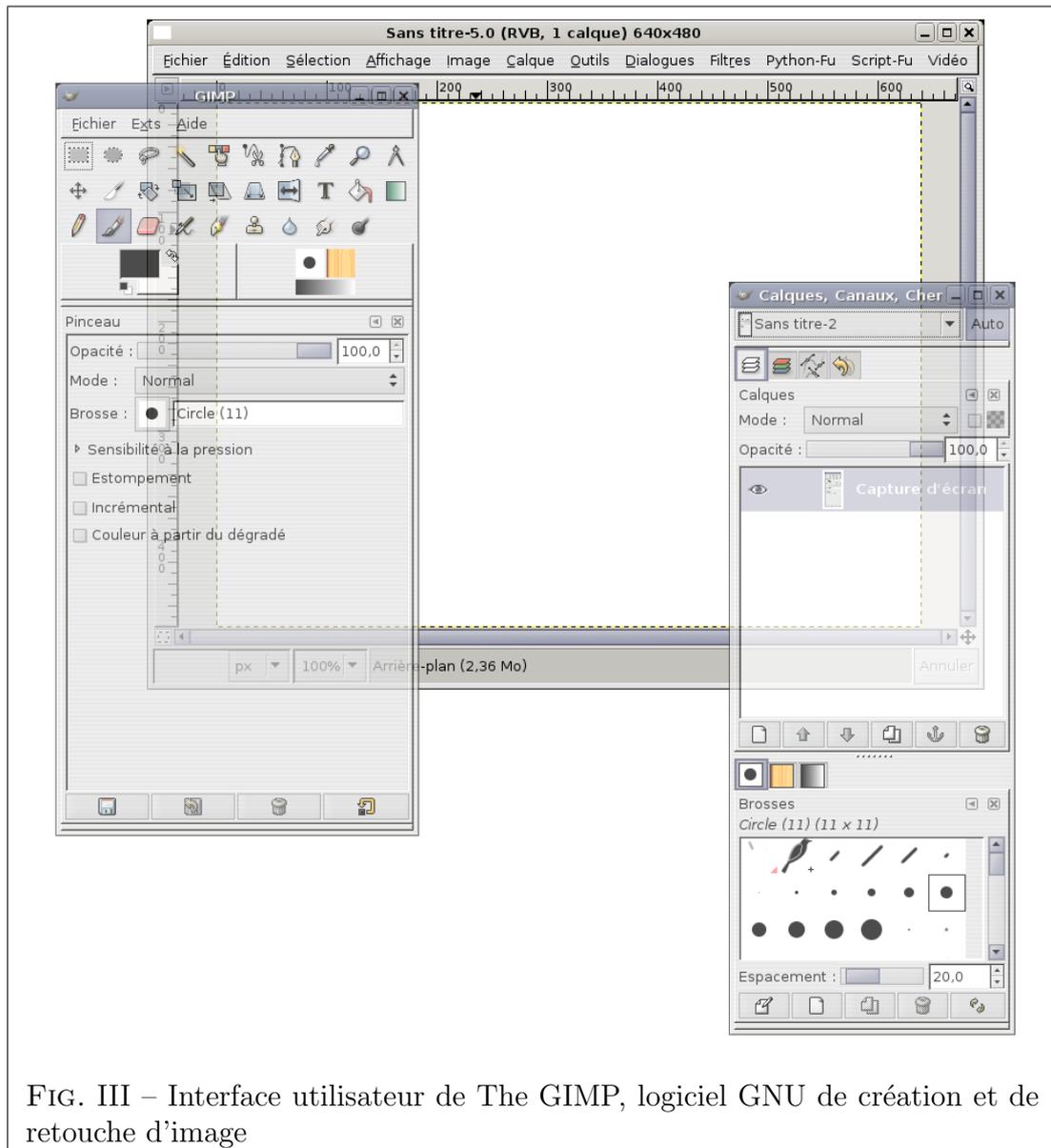
- À qui sont destinées les cabines sons et studio d'enregistrement ?

Budget

- Y-a-t-il des subventions ? Si oui, de qui ?
- Comment subvenez-vous à vos besoins (hormis les subventions) ?
- Qui fixe les tarifs (concerts, cybercafé, ...) ?
- Qui est à l'origine de Canal 93 ?
- Comment contacter les artistes ?
- Quels sont les critères de sélection de la programmation ?
- Y a-t-il un bon retour sur investissement ?
- Quel est le circuit de communication ?
- Comment sont rémunérés les artistes ?

E Logiciels libres





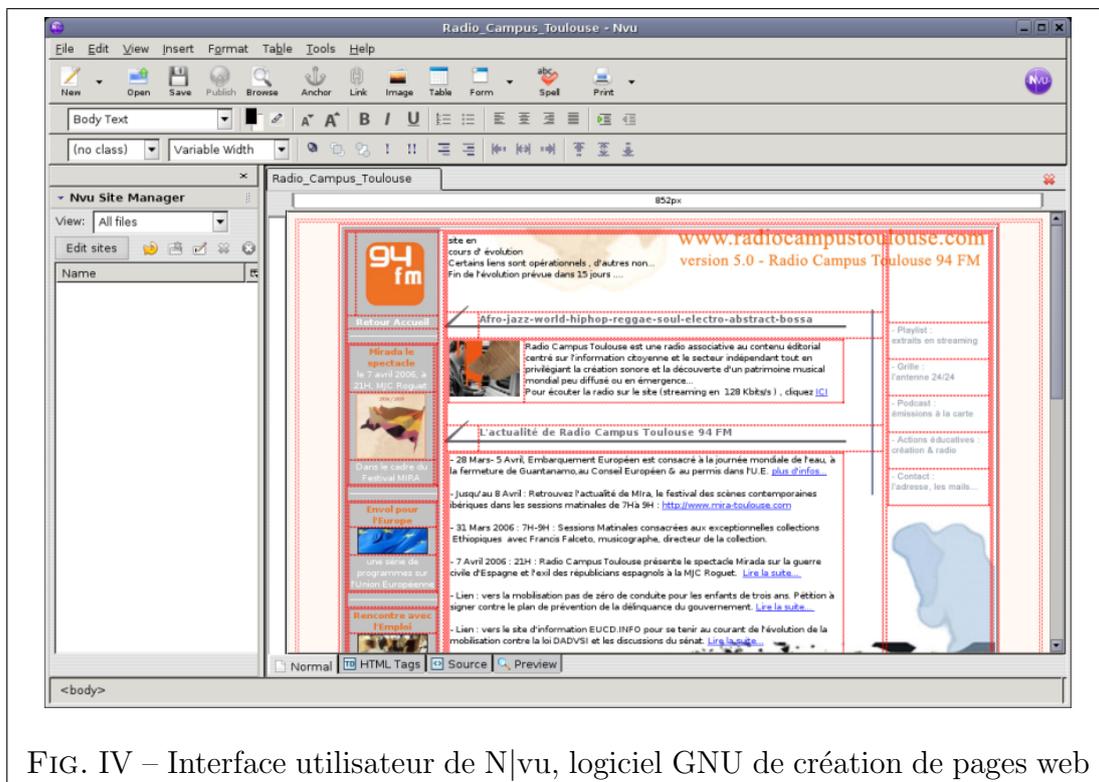


FIG. IV – Interface utilisateur de N|vu, logiciel GNU de création de pages web

GNU Free Documentation License

Version 1.2, November 2002

Copyright ©2000,2001,2002 Free Software Foundation, Inc.

51 Franklin St, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The purpose of this License is to make a manual, textbook, or other functional and useful document “free” in the sense of freedom : to assure everyone the effective freedom to copy and redistribute it, with or without modifying it, either commercially or noncommercially. Secondly, this License preserves for the author and publisher a way to get credit for their work, while not being considered responsible for modifications made by others.

This License is a kind of “copyleft”, which means that derivative works of the document must themselves be free in the same sense. It complements the GNU General Public License, which is a copyleft license designed for free software.

We have designed this License in order to use it for manuals for free software, because free software needs free documentation : a free program should come with manuals providing the same freedoms that the software does. But this License is not limited to software manuals ; it can be used for any textual work, regardless of subject matter or whether it is published as a printed book. We recommend this License principally for works whose purpose is instruction or reference.

1. APPLICABILITY AND DEFINITIONS

This License applies to any manual or other work, in any medium, that contains a notice placed by the copyright holder saying it can be distributed under the terms of this License. Such a notice grants a world-wide, royalty-free license, unlimited in duration, to use that work under the conditions stated herein. The “**Document**”, below, refers to any such manual or work. Any member of the public is a licensee, and is addressed as “**you**”. You accept the license if you copy, modify or distribute the work in a way requiring permission under copyright law.

A “**Modified Version**” of the Document means any work containing the Document or a portion of it, either copied verbatim, or with modifications and/or translated into another language.

A “**Secondary Section**” is a named appendix or a front-matter section of the Document that deals exclusively with the relationship of the publishers or authors of the Document to the Document’s overall subject (or to related matters) and contains nothing that could fall directly within that overall subject. (Thus, if the

Document is in part a textbook of mathematics, a Secondary Section may not explain any mathematics.) The relationship could be a matter of historical connection with the subject or with related matters, or of legal, commercial, philosophical, ethical or political position regarding them.

The “**Invariant Sections**” are certain Secondary Sections whose titles are designated, as being those of Invariant Sections, in the notice that says that the Document is released under this License. If a section does not fit the above definition of Secondary then it is not allowed to be designated as Invariant. The Document may contain zero Invariant Sections. If the Document does not identify any Invariant Sections then there are none.

The “**Cover Texts**” are certain short passages of text that are listed, as Front-Cover Texts or Back-Cover Texts, in the notice that says that the Document is released under this License. A Front-Cover Text may be at most 5 words, and a Back-Cover Text may be at most 25 words.

A “**Transparent**” copy of the Document means a machine-readable copy, represented in a format whose specification is available to the general public, that is suitable for revising the document straightforwardly with generic text editors or (for images composed of pixels) generic paint programs or (for drawings) some widely available drawing editor, and that is suitable for input to text formatters or for automatic translation to a variety of formats suitable for input to text formatters. A copy made in an otherwise Transparent file format whose markup, or absence of markup, has been arranged to thwart or discourage subsequent modification by readers is not Transparent. An image format is not Transparent if used for any substantial amount of text. A copy that is not “Transparent” is called “**Opaque**”.

Examples of suitable formats for Transparent copies include plain ASCII without markup, Texinfo input format, LaTeX input format, SGML or XML using a publicly available DTD, and standard-conforming simple HTML, PostScript or PDF designed for human modification. Examples of transparent image formats include PNG, XCF and JPG. Opaque formats include proprietary formats that can be read and edited only by proprietary word processors, SGML or XML for which the DTD and/or processing tools are not generally available, and the machine-generated HTML, PostScript or PDF produced by some word processors for output purposes only.

The “**Title Page**” means, for a printed book, the title page itself, plus such following pages as are needed to hold, legibly, the material this License requires to appear in the title page. For works in formats which do not have any title page as such, “Title Page” means the text near the most prominent appearance of the work’s title, preceding the beginning of the body of the text.

A section “**Entitled XYZ**” means a named subunit of the Document whose title either is precisely XYZ or contains XYZ in parentheses following text that translates XYZ in another language. (Here XYZ stands for a specific section name mentioned below, such as “**Acknowledgements**”, “**Dedications**”, “**Endorsements**”, or “**History**”.) To “**Preserve the Title**” of such a section when you modify the Document means that it remains a section “Entitled XYZ” according to this definition.

The Document may include Warranty Disclaimers next to the notice which states that this License applies to the Document. These Warranty Disclaimers are considered to be included by reference in this License, but only as regards disclaiming warranties : any other implication that these Warranty Disclaimers may have is void and has no effect on the meaning of this License.

2. VERBATIM COPYING

You may copy and distribute the Document in any medium, either commercially or noncommercially, provided that this License, the copyright notices, and the license notice saying this License applies to the Document are reproduced in all copies, and that you add no other conditions whatsoever to those of this License. You may not use technical measures to obstruct or control the reading or further copying of the copies you make or distribute. However, you may accept compensation in exchange for copies. If you distribute a large enough number of copies you must also follow the conditions in section 3.

You may also lend copies, under the same conditions stated above, and you may publicly display copies.

3. COPYING IN QUANTITY

If you publish printed copies (or copies in media that commonly have printed covers) of the Document, numbering more than 100, and the Document's license notice requires Cover Texts, you must enclose the copies in covers that carry, clearly and legibly, all these Cover Texts : Front-Cover Texts on the front cover, and Back-Cover Texts on the back cover. Both covers must also clearly and legibly identify you as the publisher of these copies. The front cover must present the full title with all words of the title equally prominent and visible. You may add other material on the covers in addition. Copying with changes limited to the covers, as long as they preserve the title of the Document and satisfy these conditions, can be treated as verbatim copying in other respects.

If the required texts for either cover are too voluminous to fit legibly, you should put the first ones listed (as many as fit reasonably) on the actual cover, and continue the rest onto adjacent pages.

If you publish or distribute Opaque copies of the Document numbering more than 100, you must either include a machine-readable Transparent copy along with each Opaque copy, or state in or with each Opaque copy a computer-network location from which the general network-using public has access to download using public-standard network protocols a complete Transparent copy of the Document, free of added material. If you use the latter option, you must take reasonably prudent steps, when you begin distribution of Opaque copies in quantity, to ensure that this Transparent copy will remain thus accessible at the stated location until at least one year after the last time you distribute an Opaque copy (directly or through your agents or retailers) of that edition to the public.

It is requested, but not required, that you contact the authors of the Document well before redistributing any large number of copies, to give them a chance to provide you with an updated version of the Document.

4. MODIFICATIONS

You may copy and distribute a Modified Version of the Document under the conditions of sections 2 and 3 above, provided that you release the Modified Version under precisely this License, with the Modified Version filling the role of the Document, thus licensing distribution and modification of the Modified Version to whoever possesses a copy of it. In addition, you must do these things in the Modified Version :

- A. Use in the Title Page (and on the covers, if any) a title distinct from that of the Document, and from those of previous versions (which should, if there were any, be listed in the History section of the Document). You may use the same title as a previous version if the original publisher of that version gives permission.
- B. List on the Title Page, as authors, one or more persons or entities responsible for authorship of the modifications in the Modified Version, together with at least five of the principal authors of the Document (all of its principal authors, if it has fewer than five), unless they release you from this requirement.
- C. State on the Title page the name of the publisher of the Modified Version, as the publisher.
- D. Preserve all the copyright notices of the Document.
- E. Add an appropriate copyright notice for your modifications adjacent to the other copyright notices.
- F. Include, immediately after the copyright notices, a license notice giving the public permission to use the Modified Version under the terms of this License, in the form shown in the Addendum below.
- G. Preserve in that license notice the full lists of Invariant Sections and required Cover Texts given in the Document's license notice.
- H. Include an unaltered copy of this License.
- I. Preserve the section Entitled "History", Preserve its Title, and add to it an item stating at least the title, year, new authors, and publisher of the Modified Version as given on the Title Page. If there is no section Entitled "History" in the Document, create one stating the title, year, authors, and publisher of the Document as given on its Title Page, then add an item describing the Modified Version as stated in the previous sentence.
- J. Preserve the network location, if any, given in the Document for public access to a Transparent copy of the Document, and likewise the network locations given in the Document for previous versions it was based on. These may be placed in the "History" section. You may omit a network location for a work that was published at least four years before the Document itself, or if the original publisher of the version it refers to gives permission.
- K. For any section Entitled "Acknowledgements" or "Dedications", Preserve the Title of the section, and preserve in the section all the substance and tone of each of the contributor acknowledgements and/or dedications given therein.
- L. Preserve all the Invariant Sections of the Document, unaltered in their text and in their titles. Section numbers or the equivalent are not considered part of the section titles.

M. Delete any section Entitled “Endorsements”. Such a section may not be included in the Modified Version.

N. Do not retitle any existing section to be Entitled “Endorsements” or to conflict in title with any Invariant Section.

O. Preserve any Warranty Disclaimers.

If the Modified Version includes new front-matter sections or appendices that qualify as Secondary Sections and contain no material copied from the Document, you may at your option designate some or all of these sections as invariant. To do this, add their titles to the list of Invariant Sections in the Modified Version’s license notice. These titles must be distinct from any other section titles.

You may add a section Entitled “Endorsements”, provided it contains nothing but endorsements of your Modified Version by various parties—for example, statements of peer review or that the text has been approved by an organization as the authoritative definition of a standard.

You may add a passage of up to five words as a Front-Cover Text, and a passage of up to 25 words as a Back-Cover Text, to the end of the list of Cover Texts in the Modified Version. Only one passage of Front-Cover Text and one of Back-Cover Text may be added by (or through arrangements made by) any one entity. If the Document already includes a cover text for the same cover, previously added by you or by arrangement made by the same entity you are acting on behalf of, you may not add another; but you may replace the old one, on explicit permission from the previous publisher that added the old one.

The author(s) and publisher(s) of the Document do not by this License give permission to use their names for publicity for or to assert or imply endorsement of any Modified Version.

5. COMBINING DOCUMENTS

You may combine the Document with other documents released under this License, under the terms defined in section 4 above for modified versions, provided that you include in the combination all of the Invariant Sections of all of the original documents, unmodified, and list them all as Invariant Sections of your combined work in its license notice, and that you preserve all their Warranty Disclaimers.

The combined work need only contain one copy of this License, and multiple identical Invariant Sections may be replaced with a single copy. If there are multiple Invariant Sections with the same name but different contents, make the title of each such section unique by adding at the end of it, in parentheses, the name of the original author or publisher of that section if known, or else a unique number. Make the same adjustment to the section titles in the list of Invariant Sections in the license notice of the combined work.

In the combination, you must combine any sections Entitled “History” in the various original documents, forming one section Entitled “History”; likewise combine any sections Entitled “Acknowledgements”, and any sections Entitled “Dedications”. You must delete all sections Entitled “Endorsements”.

6. COLLECTIONS OF DOCUMENTS

You may make a collection consisting of the Document and other documents released under this License, and replace the individual copies of this License in the various documents with a single copy that is included in the collection, provided that you follow the rules of this License for verbatim copying of each of the documents in all other respects.

You may extract a single document from such a collection, and distribute it individually under this License, provided you insert a copy of this License into the extracted document, and follow this License in all other respects regarding verbatim copying of that document.

7. AGGREGATION WITH INDEPENDENT WORKS

A compilation of the Document or its derivatives with other separate and independent documents or works, in or on a volume of a storage or distribution medium, is called an “aggregate” if the copyright resulting from the compilation is not used to limit the legal rights of the compilation’s users beyond what the individual works permit. When the Document is included in an aggregate, this License does not apply to the other works in the aggregate which are not themselves derivative works of the Document.

If the Cover Text requirement of section 3 is applicable to these copies of the Document, then if the Document is less than one half of the entire aggregate, the Document’s Cover Texts may be placed on covers that bracket the Document within the aggregate, or the electronic equivalent of covers if the Document is in electronic form. Otherwise they must appear on printed covers that bracket the whole aggregate.

8. TRANSLATION

Translation is considered a kind of modification, so you may distribute translations of the Document under the terms of section 4. Replacing Invariant Sections with translations requires special permission from their copyright holders, but you may include translations of some or all Invariant Sections in addition to the original versions of these Invariant Sections. You may include a translation of this License, and all the license notices in the Document, and any Warranty Disclaimers, provided that you also include the original English version of this License and the original versions of those notices and disclaimers. In case of a disagreement between the translation and the original version of this License or a notice or disclaimer, the original version will prevail.

If a section in the Document is Entitled “Acknowledgements”, “Dedications”, or “History”, the requirement (section 4) to Preserve its Title (section 1) will typically require changing the actual title.

9. TERMINATION

You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Document except as expressly provided for under this License. Any other attempt to copy, modify, sublicense or distribute the Document is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

10. FUTURE REVISIONS OF THIS LICENSE

The Free Software Foundation may publish new, revised versions of the GNU Free Documentation License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns. See <http://www.gnu.org/copyleft/>.

Each version of the License is given a distinguishing version number. If the Document specifies that a particular numbered version of this License “or any later version” applies to it, you have the option of following the terms and conditions either of that specified version or of any later version that has been published (not as a draft) by the Free Software Foundation. If the Document does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published (not as a draft) by the Free Software Foundation.

Ce document a été rédigé et mis en forme en L^AT_EX 2_ε.
